



sofad

***CONTRIBUTION DE LA FORMATION À DISTANCE ET DE LA FORMATION
INDIVIDUALISÉE ET AUTONOME À LA RÉUSSITE EN FORMATION
PROFESSIONNELLE***

**Mémoire présenté par la
Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD)
au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)**

***Réflexion sur la formation professionnelle :
Bâtir ensemble la formation professionnelle du 21^e siècle***

9 mars 2018

COORDONNÉES

Organisation	Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD)
Titre	SOFAD – Contribution de la formation à distance et de la formation autonome et individualisée à la réussite de la Formation professionnelle
Nom	Denis Sirois
Fonction	Directeur général
Courriel	sirois@sofad.qc.ca
Date	Le 9 mars 2018

La SOFAD remercie le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec, qui soutient financièrement sa mission.

Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

SOMMAIRE

Dans la foulée des journées de réflexion sur la formation professionnelle (FP), tenues les 5 et 6 février 2018, la Direction de la formation professionnelle (DFP) du MEES a invité la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) à présenter un mémoire afin de :

- *Faire état de ses capacités à l'égard de la formation professionnelle;*
- *Émettre des propositions de projets ou de mandats que la SOFAD pourrait réaliser pour soutenir la formation professionnelle.*

Bien qu'elle soit active dans la formation professionnelle depuis sa création, la SOFAD est très souvent associée à la seule formation générale des adultes (FGA), probablement parce que sa relation contractuelle avec le MEES passe par la Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue (DEAFC). Il apparaît donc utile de commencer ce mémoire par une présentation de la SOFAD.

Présentées par la suite, les propositions de la SOFAD visent des actions où sa contribution, forte de son expertise et de ses réalisations en formation professionnelle, en formation générale des adultes et en services aux entreprises, pourra être pertinente et utile. Ces propositions se résument comme suit :

- *Favoriser un partenariat entre les commissions scolaires et la SOFAD pour offrir des solutions virtuelles ou à distance pour la formation professionnelle;*
- *Associer la SOFAD à la révision des programmes afin de prendre en compte les possibilités de la formation à distance et de la formation individualisée et autonome;*
- *Appuyer le développement de deux environnements numériques pour le réseau scolaire – un nouveau portail éducatif et un centre virtuel d'apprentissage;*
- *Miser sur les pratiques de consultation et de concertation de la SOFAD;*
- *Mandater la SOFAD pour développer des ressources liées aux compétences du 21^e siècle;*
- *Impliquer la SOFAD dans la réflexion menant à une politique nationale de la formation à distance;*
- *Mandater la SOFAD pour le développement de ressources de formation à l'intention du personnel des commissions scolaires;*
- *Associer la SOFAD à l'ensemble du réseau des commissions scolaires;*
- *Favoriser l'accès à la formation professionnelle à distance et réduire les besoins de mobilité;*
- *Mettre à profit l'expertise en service aux entreprises de la SOFAD;*
- *Innover en conférant à la formation à distance le statut d'approche pédagogique de premier plan dans le but de contribuer à la réussite pour tous;*
- *Utiliser la formation à distance comme soutien à la reconnaissance des acquis et des compétences;*
- *Favoriser la concomitance du DEP et du DES;*
- *Impliquer les parents dans l'attraction et la rétention des élèves en formation professionnelle.*

1. PRÉSENTATION DE LA SOFAD

1.1 Les origines, la structure et l'approche

Depuis 1996, la SOFAD est le partenaire de premier plan des principaux acteurs de la formation à distance (FAD), de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP). La SOFAD propose une approche originale de l'apprentissage à distance et de l'apprentissage individualisé et autonome dans une variété de programmes d'études. Elle soutient le développement des compétences et la réussite éducative d'élèves de tous les horizons, peu importe leur parcours scolaire. Elle appuie aussi la démarche pédagogique des tuteurs et des enseignants. Son expertise réside dans la recherche, le développement, la conception, la production et la diffusion de ressources d'apprentissage à distance ainsi que d'apprentissage individualisé et autonome. Ses services et produits sont offerts aux commissions scolaires francophones et anglophones, sous formats imprimé, numérique et en ligne. Cette expertise est transférable à toutes les clientèles, dont les jeunes.

Organisme à but non lucratif animé d'une mission sociale d'appui à la réussite éducative, la SOFAD est gouvernée par un conseil d'administration composé de représentants des principaux acteurs du réseau scolaire : les commissions scolaires francophones et anglophones, les associations des directeurs généraux francophones et anglophones, la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec. Elle entretient aussi des relations partenariales étoffées avec le MEES dans la définition des besoins, en soutien à l'implantation du renouveau pédagogique et de l'application des programmes, et la réalisation de nombreux projets utiles au réseau scolaire. Ce solide ancrage lui permet de répondre efficacement aux attentes des apprenants, des tuteurs, formateurs ou enseignants des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle, en présentiel ou à distance.

Le budget annuel de la SOFAD dépasse les 6 M\$ et se compose d'un appui financier du MEES (une subvention de 600 K\$ en soutien à sa mission et un achat de services de 1,7 M\$) ainsi que des revenus autogénérés, nécessaires au soutien de l'organisation, du produit de la vente de produits et services de développement et d'édition aux commissions scolaires et à de nombreuses organisations. La SOFAD emploie une équipe pédagogique professionnelle et expérimentée, appuyée dans la réalisation des projets par la contribution de près de 200 contractuels de divers champs d'expertise. Depuis sa création, la SOFAD a diffusé près de 500 cours complets et conformes aux exigences des programmes ministériels. La somme de ces cours représente plusieurs milliers d'heures de formation et constitue autant d'outils au service de la réussite éducative de milliers d'apprenants.

1.2 L'approche pédagogique

En matière d'analyse des besoins, de conception et de design pédagogique, de même que d'édition et de production de ressources imprimées et numériques, la SOFAD place les valeurs suivantes au cœur de son action :

- la réussite éducative de l'apprenant, qu'il soit inscrit à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle, ou qu'il s'agisse d'un travailleur ou d'un dirigeant;
- les technologies de l'information et des communications utilisées comme des leviers au service de la pédagogie et non comme une fin en soi;
- le numérique dépasse l'utilisation de l'Internet pour inclure l'ensemble des moyens interactifs, pertinents à l'apprentissage et à la réussite, mis à la disposition des élèves et des enseignants;
- le leadership pédagogique et technologique repose sur l'application d'un processus de design rigoureux et de principes pédagogiques ainsi que sur des innovations utiles à l'apprentissage.

Le design pédagogique de la SOFAD s'articule dans des scénarios d'apprentissage individualisé et autonome. La SOFAD propose des collections complètes et conformes à l'ensemble du réseau d'éducation aux adultes en formation générale de base ou professionnelle, ainsi qu'en formation sur mesure et continue. Toutes les décisions éditoriales sont prises afin de soutenir l'apprentissage et favoriser la réussite, en tenant compte des profils d'apprenants. L'offre de la SOFAD se caractérise comme suit :

- Des guides d'apprentissage, dont le prix est maintenu au plus bas, qui proposent une démarche d'apprentissage concrète, simple et pertinente, conforme au renouveau pédagogique (voir : <http://bit.ly/2oIz76e>);
- La diversité des médias : guides d'apprentissage et ressources imprimés, productions multimédia (audio, vidéo, interactivité) (voir : <http://bit.ly/2t8H8Xl>), trousseaux d'expérimentation en sciences, ressources et livres numériques, cédéroms multimédias, médias web et cours en ligne;
- Des activités notées utiles et ciblées selon un parcours d'apprentissage précis relativement aux programmes, qui préparent à l'évaluation sommative;
- Des ressources complémentaires, regroupées dans la nouvelle collection *Les Indispensables*, qui soutiennent l'appropriation des stratégies et savoirs dans l'apprentissage et qui favorisent l'autonomie de l'apprenant : stratégies et procédures, techniques, opérations d'ordre intellectuel et savoirs essentiels mis en contexte
- Une intégration concrète et pertinente des référents culturels;
- Une grande richesse de contenu ainsi que des textes variés, pertinents et invitants dans un souci d'accessibilité pour les apprenants, mais aussi de conformité relativement aux compétences ciblées;
- Des mécanismes de soutien pédagogique et de communication entre l'apprenant et le formateur ou l'enseignant : www.portailsofad.com;
- La disponibilité des ressources en français et en anglais pour soutenir l'ensemble du réseau.

La SOFAD assure aussi la diffusion de ses ressources d'apprentissage et de ses cours par la mise en place de systèmes virtuels et complets de formation : inscription, évaluation et tutorat des élèves à distance ou en milieu de travail, formation de personnes-ressources, et administration d'examens de certification des élèves. L'expertise de la SOFAD lui permet d'offrir une variété de services à toutes les étapes d'un projet aux centres de formation et aux organisations qui souhaitent développer des programmes de formation, des ressources

d'apprentissage imprimées ou numériques, de même que des portails de formation.

1.3 Le numérique à la SOFAD

Dans son offre numérique, la SOFAD inclut les principes ou services suivants, qui sont autant de raisons pour appuyer l'offre et le choix d'un mode d'apprentissage en ligne ou hybride, selon les réalités et besoins des apprenants et des intervenants.

- Chaque apprenant a son dossier numérique et son propre espace de formation, accessible par son identifiant personnel (*login*). À partir de son espace, l'apprenant peut réaliser les activités interactives d'apprentissage intégrées dans les modules de la formation, selon le design pédagogique et les scénarios d'apprentissage privilégiés concernant les programmes et les besoins de formation;
- La formation comprend des approches pédagogiques variées respectant les principes de l'apprentissage par compétences : un certain nombre de mises en situation et d'études de cas de durée et de complexité pédagogique variables sont offertes;
- La formation bénéficie d'une scénarisation riche, engageante et stimulante. Elle utilise des interfaces interactives dynamiques qui s'adaptent selon les médiums technologiques;
- L'utilisation de graphiques, de documents iconographiques, d'illustrations, de narrations, de vidéos et de séquences animées, principalement dans les mises en situation et les sections de rappel des connaissances, suscite et soutient l'intérêt des apprenants;
- Des indicateurs renseignent l'apprenant et les enseignants sur sa progression;
- Des prétests sont inclus au début de chaque module, lorsqu'ils s'avèrent pertinents dans le design pédagogique, afin que l'apprenant se situe face à ses compétences et vérifie ses connaissances avant d'entreprendre les situations d'apprentissage et d'évaluation;
- Des auto-évaluations ou exercices synthèses associés aux situations d'apprentissage confortent l'apprenant dans sa démarche, le renseignent sur son profil de compétences et l'évolution de ses acquis, tout en suscitant sa motivation à poursuivre son apprentissage;
- L'accès aux ressources est possible depuis plusieurs types d'outils informatiques, comme l'ordinateur, la tablette ou le cellulaire;
- Les résultats des activités de la démarche sont gardés par le système et organisés dans un rapport synthèse qui est placé dans le dossier de l'apprenant comportant un accès réservé sur des serveurs hébergés au Canada.

1.4 L'approche de concertation

La SOFAD travaille de concert avec les acteurs du réseau scolaire et avec les intervenants du MEES. Elle inclut dans son processus de conception des espaces d'apprentissage, d'expérimentation et de vérification de l'adéquation de ses ressources aux besoins et aspirations des apprenants et des enseignants. Les consultations se font lors d'événements du réseau scolaire ainsi que lors de rencontres dans les centres de formation.

De plus, la SOFAD organise annuellement une journée d'échanges avec les commissions

scolaires, un événement en mode présentiel et accessible à distance, qui constitue un élément fort de sa culture de consultation et de concertation (voir : <http://bit.ly/2FFzg2l>).

1.5 L'expertise en formation professionnelle

L'expertise de la SOFAD en formation professionnelle s'appuie sur des exemples concrets.

Depuis sa création, la SOFAD offre des programmes complets pour les programmes en ACI, soit Secrétariat et Comptabilité, de même que plusieurs cours en Informatique.

En cette période de mise à jour des programmes, la SOFAD est à concevoir, produire et diffuser, en français et en anglais, des ressources imprimées et numériques de la collection En Tête pour le nouveau programme de Secrétariat (voir : <http://bit.ly/2FcSpe3>). La réalisation de ces ressources a fait l'objet de consultations structurées auprès de nombreux acteurs du réseau scolaire ainsi que de dirigeants d'entreprises. Pour répondre aux attentes exprimées, ces ressources sont autosuffisantes et permettent à l'élève de faire ses apprentissages, en centre ou à distance, de façon autonome ou accompagnée. De plus, en conformité avec le nouveau programme, les guides et les ressources En Tête proposent deux types de situations :

- Des situations d'apprentissage permettant de développer des compétences générales en lien avec des tâches réalistes et concrètes qui préparent très bien au marché du travail tout en étant stimulantes pour les apprenants;
- Des situations de travail qui permettent de développer des compétences particulières par la réalisation de mandats contextualisés couvrant les éléments du programme.
- Aux guides produits en fonction du nouveau programme de Secrétariat, la SOFAD ajoute les ressources de la collection *Les Indispensables* afin d'appuyer les apprenants dans divers contextes d'utilisation des compétences langagières, de résolution de problèmes ou d'opérations d'ordre intellectuel.

1.6 Une expertise dans la mise en œuvre et la production de ressources de formation de projets concertés pour la formation en milieu de travail

La SOFAD contribue aussi à la réalisation de projets concertés avec les acteurs du réseau scolaire, des institutions à caractère économique et des entreprises. Elle a ainsi joué un rôle de premier plan dans la définition des besoins et de l'approche pédagogique du Projet M. Ce projet réunit la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la Fédération des cégeps, le CEFRIO, les Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Il vise à mettre en place une nouvelle approche de collaboration école/entreprise et à favoriser l'utilisation de ressources d'apprentissage à distance qui reproduisent virtuellement la réalité des milieux de travail.

La SOFAD sera aussi appelée à concevoir, à produire et à assurer la diffusion des ressources d'apprentissage associées à ce projet, soit :

- Des capsules, exercices et outils de formation pour les modules de formation totalisant 140 heures de formation et d'évaluation des apprentissages;

- L'installation de la formation sur une plateforme de diffusion de formation en ligne (LMS);
- Des outils de suivi des personnes inscrites à la formation (rapports de fréquentation et d'activités);
- Une plateforme de diffusion de la formation en ligne (tutoriel pour les participants, inscription, suivi, gestion, etc.);
- Un carnet de liaison numérique;
- Des contenus et des outils de formation à l'intention des superviseurs de stage et des enseignants responsables, intégrés à l'environnement numérique d'apprentissage;
- L'hébergement, la maintenance et le soutien à la clientèle.

Annuellement, la SOFAD est engagée dans une vingtaine de projets concertés et comparables au Projet M, dont Superviseurs de stages, Francisation en entreprise, portailfql en partenariat avec Services-conseil FQR, etc.

2. THÈME 2 : DES FAÇONS DE FAIRE AXÉES SUR LE PARTENARIAT

- *Un processus de révision des programmes d'études optimisé, plus souple et plus rapide;*
- *Des mécanismes de prise en compte des besoins émergents et des compétences du 21^e siècle dans l'offre de formation;*
- *Des liens raffermiss entre le Ministère et le réseau des commissions scolaires;*
- *Des liens raffermiss entre le milieu de l'éducation et le marché du travail.*

2.1 Favoriser un partenariat entre les commissions scolaires et la SOFAD pour offrir des solutions virtuelles ou à distance pour la formation professionnelle

La SOFAD considère que l'enjeu de la formation professionnelle réside dans la conjugaison des compétences du 21^e siècle et de la culture générale dans un même programme. Les diplômés de la formation professionnelle doivent posséder les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et posséder un bagage de connaissances leur permettant d'évoluer dans une société complexe. De surcroît, il convient que les élèves complétant leur diplôme d'études professionnelles (DEP) soient encouragés à compléter leur diplôme d'études secondaires (DES) si cela n'est pas encore fait. La SOFAD considère que l'élève qui a terminé son DEP, mais qui n'a pas encore terminé sa formation générale pourrait terminer son DES à distance plutôt que de s'inscrire en présentiel dans un centre de formation générale des adultes. Celui-ci pourrait alors faire le suivi de l'élève lorsque ce dernier serait sur le marché du travail.

De plus en plus, la formation professionnelle nécessite une étroite collaboration avec les entreprises et le 50-50 est un objectif connu à atteindre. Or, l'expérience de la SOFAD lui permet de répondre aux besoins des entreprises qui sont plus à l'aise avec la formation en situation de production : notre capacité de contextualiser et de modéliser les situations de travail constitue un atout. Cela signifie que les centres de formation professionnelle doivent

eux-mêmes :

- Assurer la mise à niveau des apprenants dans les compétences de base : littératie, numératie, dessin, utilisation des technologies, langue seconde, etc.;
- Proposer des activités d'apprentissage virtuelles afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs des programmes ministériels par l'offre de modules de formation répondant aux normes industrielles reconnues, mais qui reflètent les contextes de travail.

En pareil contexte, il importe que le partenariat entre les acteurs du réseau scolaire et la SOFAD s'effectue en amont ou au début du processus d'élaboration des programmes, afin d'offrir des solutions virtuelles ou à distance aux élèves, aux enseignants et aux entreprises. La SOFAD peut indéniablement contribuer tant par son offre de services et de soutien-conseil que par l'édition et la production de ressources.

2.2 Associer la SOFAD à la révision des programmes afin de prendre en compte les possibilités de la formation à distance et de la formation individualisée et autonome

Lors de la révision des programmes de formation professionnelle, le MEES gagnerait à y inclure l'apprentissage à distance ainsi que l'apprentissage en mode individualisé et autonome, puisque ces modes de formation présentent plusieurs avantages, dont :

- L'utilisation des technologies de l'information et leur intégration aux pratiques professionnelles tout au long de l'apprentissage;
- La possibilité pour l'apprenant de développer à son propre rythme ses compétences relativement au métier concerné, tout en respectant les échéances;
- La capacité pour l'enseignant et pour l'apprenant d'entretenir des relations continues en ce qui a trait au cheminement d'apprentissage, au suivi des progrès et à la réalisation des tâches et travaux;
- L'accessibilité pour tous les centres de formation professionnelle, peu importe la taille des cohortes, et la mise au service du réseau des expertises difficilement accessibles autrement.

La SOFAD pourrait alors jouer un rôle actif et collaborer avec les centres de formation professionnelle, les services aux entreprises (SAE) et les décideurs du MEES. Elle pourrait apporter son expertise dans la conception et la production de ressources d'apprentissage ainsi que dans l'utilisation des technologies de l'information lors de la consultation et de la concertation. Notamment, la SOFAD pourrait jouer un rôle de premier plan concernant ce qui suit :

- La réalisation de sondages en ligne;
- L'analyse des besoins de formation et la validation de l'analyse de la situation de travail (AST) dans un plus large spectre géographique;
- Le design de scénarios pédagogiques pertinents et efficaces, fondés sur la traduction des orientations pédagogiques des programmes en contenus et en ressources d'apprentissage conformes qui tiennent compte des profils des apprenants de même que des besoins des entreprises;
- La conception, la production et la diffusion de ressources d'apprentissage individualisé

et autonome en centre, en entreprise ou à distance, et ce, pour des programmes entiers ou des portions de programmes;

- Le déploiement d'outils d'évaluation de compétences et de mise à niveau pouvant être réalisées à distance et contribuer à l'établissement de plans de formation ciblés selon les acquis des apprenants;
- L'accessibilité de ressources permettant aux apprenants qui ne détiennent pas un DES de le terminer, tout en progressant, en parallèle et à un bon rythme, dans leur programme de formation professionnelle;
- Le soutien aux enseignants, aux conseillers pédagogiques et aux directions de centres dans l'implantation et l'utilisation adéquate des ressources d'apprentissage individualisé et autonome conformes, en présentiel ou à distance.

Au-delà d'une contribution à la révision des programmes menant au diplôme d'études professionnelles, la SOFAD pourrait aussi jouer un rôle de premier plan dans la conception et la production de ressources, en français et en anglais, pour l'ensemble des attestations d'études professionnelles. Elle a déjà joué ce rôle pour les attestations dans les domaines des Services de garde et de la Sécurité privée, en concertation avec des commissions scolaires.

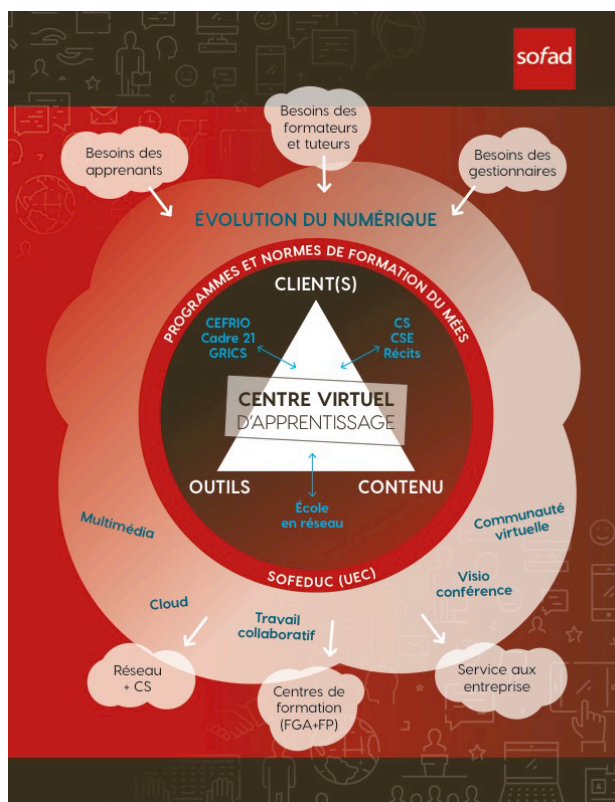
La SOFAD pourrait aussi participer à des projets pilotes pour trouver des solutions et innover dans les approches répondant à des besoins émergents de main-d'œuvre. Le Projet M déjà mentionné en est un exemple probant. Un autre exemple réside dans le portailfql.ca (Formation Québec en ligne), issu d'un partenariat entre la SOFAD et Services-conseils Formation Québec en réseau (SCFQR). Dès le printemps 2018, ce portail offrira aux travailleurs et aux dirigeants d'entreprises un éventail de formations à distance, avec une approche individualisée et autonome.

2.3 Appuyer le développement de deux environnements numériques pour le réseau scolaire

La SOFAD est à développer, en concertation avec plusieurs acteurs du réseau scolaire, deux environnements numériques d'envergure qui peuvent répondre aux besoins de l'ensemble des centres de formation professionnelle : un portail et un centre virtuel d'apprentissage.

Dès le printemps 2018, la SOFAD offrira au réseau scolaire un tout nouveau portail (www.portailsofad.com) qui regroupera l'ensemble de ses ressources numériques et en ligne, et proposera des mécanismes novateurs de communication et de suivi entre les élèves et les enseignants. Il permettra aux enseignants d'associer leurs propres outils à ceux de la SOFAD. La conception de ce portail repose sur un vaste travail de concertation avec les acteurs du réseau scolaire. Il inclura tant la formation générale des adultes que la formation professionnelle, en français et en anglais (voir : <http://bit.ly/2oDvYFo> et <http://bit.ly/2thLjAv>).

Après une consultation menée au cours de l'été 2017, la SOFAD propose de développer, en concertation avec le MEES et le réseau, un Centre virtuel d'apprentissage (CVA).



Le Centre virtuel d'apprentissage proposera plusieurs types de formation en ligne et visera la formation professionnelle, la formation générale des adultes, la formation continue et la formation générale de base commune en entreprise (FGBE). Le Centre virtuel d'apprentissage aidera aussi les enseignants à développer ou à rehausser leurs compétences dans plusieurs domaines (par exemple, la résolution de problèmes, qui est l'élément premier de mise à niveau de compétences dans l'ensemble des organisations, de même que la base du développement de compétences en codification). À ce sujet, la SOFAD estime que le premier cours de codification chez les adultes, comme chez les jeunes, pourrait être fait en formation à distance.

Le Centre virtuel d'apprentissage proposé par la SOFAD comprendra deux sections distinctes :

- Le développement des compétences professionnelles :
 - La formation en entreprise, qui inclut toute formation proposée par une organisation à ses employés;
 - La formation continue, qui vise le développement ou la mise à jour de compétences par les professionnels et les techniciens;
 - La formation manquante, qui représente l'offre de cours aux élèves qui s'inscrivent à un processus de reconnaissance des acquis et des compétences et à un parcours de formation manquante pour l'obtention d'un diplôme reconnu par le MEES.

- L'environnement numérique d'apprentissage :
 - Les formations offertes dans le domaine scolaire et éducationnel qui mènent à l'obtention du diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme d'études professionnelles;
 - L'offre de cours en ligne de la SOFAD pour différents cours liés à des programmes d'études;
 - Les cours de francisation et d'alphabétisation qui, tels que présentés dans le plan de la réussite éducative du MEES, représentent un enjeu important pour lequel une demande formelle a été formulée à la SOFAD par la Direction du service de l'éducation des adultes et de la formation continue.

Pour mener ce projet à bon port, la SOFAD préconise de :

- Mettre en place une gouvernance d'appui au projet dirigée par la SOFAD et réunissant les partenaires associés, dont le MEES et les partenaires ciblés du réseau;
- Utiliser l'angle d'un comité de consultation plutôt que de créer un comité de gestion, afin d'éviter une complexité dans la prise de décisions qui pourrait éventuellement nuire à sa réalisation ou la ralentir.

En appuyant la concrétisation et la mise à jour continue de ces outils de la SOFAD, le MEES se doterait d'un centre de formation numérique complémentaire aux centres de formation professionnelle et aux centres de formation générale des adultes. Les contenus de ces outils seraient aussi accessibles et utiles aux enseignants du secteur des jeunes, donc en soutien concret à l'atteinte des objectifs de réussite éducative.

2.4 Miser sur les pratiques de consultation et de concertation de la SOFAD

Chaque année, la SOFAD organise une journée d'échanges avec les commissions scolaires. Cette journée diffère des colloques organisés par les associations du réseau scolaire en ce que la SOFAD vise alors à concerter les acteurs des différents milieux autour de priorités à mettre de l'avant et d'outils à développer pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle. La participation à cet événement est importante. En novembre 2017, plus de 75 personnes étaient présentes alors que plus de 130 participaient à distance. En tout, quelque 50 commissions scolaires avaient délégué des représentants (voir : <http://bit.ly/2FqeaEg>).

La SOFAD a développé de bonnes pratiques pour la consultation en ligne et l'utilisation des technologies de l'information appliquées à l'analyse des besoins. Elle a ainsi récemment mené une consultation en ligne auprès de toutes les commissions scolaires membres de Formation Québec en réseau afin de déterminer les besoins de cours à distance dans les entreprises. Elle appuie aussi plusieurs organisations et associations d'envergure nationale à communiquer régulièrement avec leurs membres afin de répondre adéquatement à leurs besoins de formation.

2.5 Mandater la SOFAD pour développer des ressources liées aux compétences du 21^e siècle

La SOFAD a développé la collection *Les Indispensables*, qui offrira, en français et en anglais, des ressources d'apprentissage permettant de maîtriser les compétences du 21^e siècle. Deux titres sont déjà parus, soit une grammaire (voir : <http://bit.ly/2t3KkDE>) et un recueil de stratégies de lecture, d'écriture et de communication orale (voir : <http://bit.ly/2t9MSjI>). Ces ouvrages sont accompagnés de vidéos (voir : <http://bit.ly/2FBLbAo>). Le second titre sera diffusé en anglais sous peu.

Le MEES pourrait confier à la SOFAD le mandat de concevoir et de produire des ouvrages touchant les compétences du 21^e siècle, notamment en mathématique, en science et dans d'autres domaines, tels la codification, le travail d'équipe, le leadership et la culture financière.

La SOFAD pourrait aussi recevoir le mandat de mettre en place avec les acteurs du réseau scolaire un système de veille sur les compétences du 21^e siècle.

2.6 Impliquer la SOFAD dans la réflexion menant à une politique nationale de la formation à distance

La formation à distance en formation professionnelle est un enjeu majeur du 21^e siècle. D'une part, l'obligation de formation professionnelle qualifiante est de plus en plus forte et pressante pour l'ensemble des citoyens. La formation à distance répond déjà à plusieurs besoins des élèves et aux attentes des centres de formation professionnelle. D'autre part, la formation à distance est actuellement un marché de plus en plus visé par les grandes entreprises et les start-up technologiques. Celles-ci montrent davantage d'intérêt pour les technologies et l'accroissement rapide de leur valeur boursière que pour la réussite dans l'apprentissage. Il y a ici un risque de financiarisation de la formation à distance au détriment de la pertinence pédagogique.

En ce sens, la SOFAD considère qu'une éventuelle politique nationale de la formation à distance devrait s'intéresser à la formation professionnelle. Elle souhaite être associée à cette réflexion.

2.7 Mandater la SOFAD pour le développement de ressources de formation à l'intention du personnel des commissions scolaires

De concert avec la FCSQ, la SOFAD développera et proposera prochainement aux commissions scolaires des ressources de formation à distance destinées aux techniciens en organisation scolaire. Cette initiative pourrait être répliquée pour plusieurs autres besoins de formation, tant concernant le personnel administratif ou de direction que le personnel enseignant. La SOFAD pourrait collaborer avec la FCSQ et avec les directions de ressources humaines des commissions scolaires.

La SOFAD propose de :

- Mener une analyse de la situation de travail pour les postes présentant des enjeux à l'échelle nationale;
- Proposer des plans éditoriaux menant à la conception, la production et la diffusion de ressources de formation continue qui pourraient être utilisées à distance, en mode individualisé et autonome. Ces ressources pourraient notamment inclure des tests de compétences, des guides de formation, un mécanisme de suivi permettant à un formateur d'encadrer les élèves, un processus de certification, etc.

3. THÈME 2 : UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTÉE AUX RÉALITÉS DES RÉGIONS

- *Le déploiement concerté de l'offre de formation professionnelle;*
- *Une concertation régionale plus forte et plus efficace;*
- *La formation professionnelle en soutien au développement régional;*
- *Une impulsion à donner à la formation continue et aux services aux entreprises.*

3.1 Associer la SOFAD à l'ensemble du réseau des commissions scolaires

La SOFAD pourrait être associée aux commissions scolaires qui desservent les régions afin d'assurer le développement et le déploiement national, en français et en anglais, de ressources d'apprentissage autonome et individualisé ou d'apprentissage à distance.

Cette association pourrait notamment se faire par l'intégration de la SOFAD dans les instances de concertation régionale en formation professionnelle, particulièrement dans le cadre du processus d'élaboration ou de mise à jour des plans régionaux. La SOFAD pourrait, entre autres, soutenir ces pôles d'expertise en collaborant :

- au développement de ressources d'apprentissage à distance adaptées à la formation en alternance travail/études;
- à l'inclusion d'approches et de ressources propres à la formation à distance ainsi qu'à l'apprentissage individualisé et autonome, en français et en anglais.

Dans le cadre de son partenariat avec FQR et à la suite d'un sondage en ligne auprès services aux entreprises des commissions scolaires, la SOFAD a déjà élaboré une cartographie des besoins de formation en entreprise. Elle pourrait bonifier régulièrement cette cartographie en prenant en compte l'offre de formation professionnelle.

3.2 Favoriser l'accès à la formation professionnelle à distance et réduire les besoins de mobilité

La formation à distance peut proposer des ressources d'apprentissage permettant aux personnes qui résident dans des secteurs éloignés d'accéder aux programmes des centres de formation professionnelle. En ce sens, le rehaussement de l'offre en formation à distance réduirait le besoin de mobilité chez les élèves ou les personnes qui souhaitent s'inscrire à

un programme de formation professionnelle.

La SOFAD diffuse déjà des collections complètes pour plusieurs programmes et pourrait élargir cette offre par l'ajout de collections liées à des programmes complets ou à des portions de programme. Les collections de la SOFAD prévoient le recours à des ressources et à des mécanismes de suivi à distance. Par exemple, le programme de certification en pesticides, géré par la SOFAD en vertu d'un mandat accordé par le ministère du Développement durable, permet à l'élève de suivre son cours à distance et de passer son examen dans un centre situé près de son domicile. La SOFAD dispose déjà d'un réseau de plus de cent (100) centres de formation à travers le Québec.

3.3 Mettre à profit l'expertise en service aux entreprises de la SOFAD

Le MEES gagnerait à utiliser l'expertise de la SOFAD dans le déploiement de services aux entreprises qui permettent la formation professionnelle ou générale des travailleurs dans l'ensemble des régions du Québec.

Depuis sa création, la SOFAD propose ses services de développement de ressources sur mesure à bon nombre d'organisations et d'associations d'envergure nationale :

- En 2017-2018, son carnet de commandes dépasse les 3 M\$ et inclut des clients tels l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), l'Association du propane du Québec (APQ), le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), l'École de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, des entreprises privées et plusieurs commissions scolaires.
- En 2017, la SOFAD a aussi convenu d'un partenariat avec FQR pour la conception, la production et la propulsion du portail Formation Québec en ligne (FQL). Ce portail misera sur une offre composée de ressources d'apprentissage à distance ainsi que de ressources d'apprentissage individualisé et autonome pouvant être utilisées en entreprise. Dans le cadre de ce partenariat, la SOFAD a réalisé une étude des besoins à l'échelle du Québec et a élaboré un plan éditorial qui sera la base de la conception et de la production de nombreuses ressources d'apprentissage destinées aux entreprises. Cette démarche inclut un mécanisme de mise à jour continue du plan éditorial.

4. THÈME 3 : DES ACTEURS MOBILISÉS AUTOUR DE L'INNOVATION

- *Des modes de formation novateurs;*
- *L'innovation partagée en matière de parcours de formation;*
- *Des collaborations facilitant l'attraction et la rétention des élèves.*

4.1 Innover en conférant à la formation à distance le statut d'approche pédagogique de premier plan dans le but de contribuer à la réussite pour tous

La formation professionnelle gagnerait à intégrer la formation à distance ainsi que la formation individualisée et autonome dans l'ensemble des programmes. Ceci ne se résume

pas à de simples outils technologiques. Il s'agirait plutôt de favoriser l'accès à la formation et la réussite pour tous les élèves, de réduire les besoins de mobilité et de fixer de hauts standards de qualité pédagogique. La SOFAD s'inscrit dans cette voie en privilégiant la pertinence des contenus et une utilisation justifiée des technologies de l'information.

L'approche de la SOFAD favorise l'innovation, par exemple :

- Le Centre virtuel d'apprentissage visera simultanément les élèves, les parents, les enseignants, les travailleurs et les dirigeants;
- En collaboration avec la FCSQ, la Fédération des cégeps et la CPMT, la SOFAD élabore actuellement un programme de formation des superviseurs de stages à distance. Le carnet de supervision des stages à distance, qui sera l'un des outils développés, en plus des 70 heures de formation en ligne, offrira aux enseignants la possibilité de suivre individuellement chacun de leurs élèves en plus d'interagir avec eux.

Le MEES pourrait soutenir cet esprit d'innovation en impliquant la SOFAD dans certains mandats, tels :

- La réalisation d'une analyse de situation de travail relative aux besoins des enseignants engagés dans la formation professionnelle. Ceci pourrait mener à l'élaboration d'un programme de formation continue et être inclus dans le Centre virtuel d'apprentissage.
- La mise à jour et l'adaptation pour la formation professionnelle de son guide *Réussir dans ses études*, qui inclura l'apprentissage à distance ainsi que l'apprentissage individualisé autonome en centre.
- L'élaboration d'un guide *Métier et formation*, qui sera accompagné d'outils numériques, pour chacun des programmes de formation professionnelle. Les outils numériques pourraient entre autres inclure des visites virtuelles d'entreprises, des entrevues avec des dirigeants et des travailleurs actifs dans les domaines de formation. La SOFAD a déjà produit de telles ressources pour le nouveau programme de Secrétariat (voir : <http://bit.ly/2FcSpe3> et <http://bit.ly/2t8H8XI>).
- La conception, la production et la diffusion de ressources d'apprentissage misant sur la réalité augmentée, telles des visites virtuelles et la reproduction virtuelle de certains équipements ou processus virtuels. Par exemple, *Médias numériques*, une ressource d'apprentissage du nouveau programme de Secrétariat, amène les élèves à développer leurs compétences en gestion d'un site web à partir d'un site virtuel généré par un environnement numérique où ils sont les seuls à intervenir.
- L'ajout de blocs d'innovation technologique dans des modules ciblés de chacun des programmes de formation professionnelle. Ces blocs pourraient être accessibles à l'ensemble des commissions scolaires par un site sécurisé. Leur conception et leur production ne supposeraient pas la révision des programmes d'études, du moins à court terme. Un bloc d'innovation technologique pourrait représenter 10 % ou moins de la durée d'un programme d'études (par exemple, un bloc de 180 heures pour un programme de 1800 heures). L'investissement serait largement compensé par une meilleure préparation des élèves aux réalités numériques changeantes des milieux de travail. Ces blocs pourraient aussi constituer des activités de formation continue pour les diplômés de la formation professionnelle et mener à une attestation additionnelle, par exemple :

- un programme de soutien informatique : le bloc pourrait s'intéresser à l'Internet des objets, à l'installation et à la réparation d'équipements de télécommunication;
- un programme de mécanique automobile : ajout d'un bloc portant sur les voitures hybrides et électriques;
- dans certains programmes, ces blocs pourraient poursuivre des objectifs technologiques et environnementaux.

4.2 Utiliser la formation à distance comme soutien à la reconnaissance des acquis et des compétences

La SOFAD est disposée à s'engager dans le développement de ressources à distance pour la reconnaissance des acquis et des compétences ainsi que pour la promotion de celle-ci au sein de la population, particulièrement auprès des nouveaux arrivants. Les ressources à distance peuvent réduire le besoin de mobilité et faciliter la gestion de l'emploi du temps des personnes qui désirent voir reconnaître leurs acquis et leurs compétences. Ceci contribuerait sans doute à diminuer le taux d'abandon, du fait que ce programme s'adresse prioritairement à des travailleurs dont les disponibilités sont limitées.

De plus, la SOFAD peut concevoir, produire et diffuser :

- Des modules d'apprentissage pour la formation manquante et des outils d'évaluation de la compétence;
- Un projet pilote concerté à une échelle régionale visant à faire connaître les ressources disponibles dans une région particulière et favorisant l'embauche et l'intégration des immigrants diplômés à l'étranger. Par exemple, la SOFAD réalise déjà pour le compte du CMEC un portail pancanadien fondé sur une approche communautaire et destiné simultanément aux élèves, aux enseignants, aux classes, aux écoles et aux communautés. L'expertise ainsi développée pourrait mener, en formation professionnelle, à la création d'un portail de formation à la concertation dans une perspective de reconnaissance des acquis et des compétences, qui inclurait des modèles ou des projets qui serviraient de soutien aux autres régions.

4.3 Favoriser la concomitance du DEP et du DES

La SOFAD considère que l'obtention concomitante d'un diplôme d'études professionnelles peut se faire en parallèle avec l'obtention du diplôme de formation générale si des ressources de formation à distance ou d'apprentissage individualisé et autonome sont offertes aux élèves. Ainsi, un élève pourrait compléter sa formation générale à distance tout en suivant sa formation professionnelle. Ceci aurait notamment pour effet de permettre à l'élève de développer sa mobilité professionnelle ou d'accéder plus facilement aux études supérieures. La SOFAD peut aménager une offre favorisant la concomitance et la proposer au MEES.

4.4 Impliquer les parents dans l'attraction et la rétention des élèves en formation professionnelle

Les propositions de la SOFAD relatives à la diffusion de guides de métiers accompagnés de ressources numériques ainsi qu'à son Centre virtuel d'apprentissage peuvent être déclinées de manière à intéresser les parents, qui sont appelés à appuyer les choix de leurs enfants ainsi que leur cheminement lors de leur formation.